



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de ARNOULD (Louis), « Autre à luy-mesme, par Monsieur de Sigongne son Nepveu, et de deffunct Monsieur de Sigongne », *Les Bergeries (Poésies II)*, RACAN, p. 11-12

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10470-4.p.0049](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10470-4.p.0049)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1991. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AUTRE A LUY-MESME,

Par Monsieur de Sigongne son Nepveu, et  
de deffunct Monsieur de Sigongne <sup>1</sup>.

### EPIGRAMME.

Cet ouvrage par qui l'Amour  
Nous rend luy-mesmes ses oracles,  
Faict encore voir à la Cour,  
Tous les jours de nouveaux miracles.  
5 Il ravit les cœurs et les yeux,  
Il se faict admirer des Dieux,  
Et donne de l'amour aux Anges :  
Mais parmy tant d'effets divers,  
En a-t'il faict de plus estranges  
10 Que m'avoir faict faire des Vers ?

ÉDITIONS : *Rec.* de 1627, p. 190 (voir dans notre t. I, p. xviii et *Thèse*, p. 641 ; la pièce a été supprimée dans les *Rec.* 1630 et 1638). — *B<sup>1es</sup>* 27, 28, 30, 32, 35 *P, L, G*, p. 17 ; 35 *M*, p. 12 (elle manque dans 25, 26, 26 *G*, 35 *R*, édition copiée sur 25).

*Br.*, t. II, p. 19 ; *Coust.*, t. II, p. 15 ; *Lat.*, t. I, p. 13.

Titre : *Rec.* 27 EPIGRAMME || De Monsieur de Sigongne, Nepveu de, Monsieur || de Racan. — 1. 28, 35 *L, G* l'amour, (p. erreur), 30 l'amour — 3. *Rec.* 27, *B<sup>1es</sup>* 35 *L* fait — 6. *Rec.* 27, *B<sup>1es</sup>* 35 *L, G* fait ... Dieux (sans p<sup>on</sup>) — 7. 27, 28 Amour 27, 35 *L, G* Anges, — 8. *Rec.* 27, *B<sup>1es</sup>* 27, 28 effaits 35 *L, G* effaits *Rec.* 27 divers (sans p<sup>on</sup>) 32 divers. (p. erreur) les autres *B<sup>1es</sup>* divers, — 9. *Rec.* 27 fait — 10. *Rec.* 27 fait *Rec.* 27, *B<sup>1es</sup>* 35 *L, G* vers. 32, 35 *M* Vers. (au lieu de : Vers ?, p. erreur) 35 *P* Vers ?

1. NOTICE. — César (Louis) de Beauxoncles, sieur de Sigogne, était le fils de la sœur utérine de Racan, Jacqueline de Vendomois, qui avait épousé en 1599 Antoine de Beauxoncles. César, né vers 1600, a donc environ 25 ans. Fr. Lachèvre suppose que Sigogne

mentionne sa parenté avec son oncle, Charles-Timoléon de Beauxoncles, le poète satirique, mort gouverneur de Dieppe, 14 années auparavant, en 1611, pour se distinguer de son autre oncle de Sigogne, Charles de Beauxoncles, qui vient de faire représenter à la Cour, le 4 janvier 1627, un *Ballet des Quolibets*, « d'une obscénité révoltante » (Fr. Lachèvre, *Recueils collectifs de Poésies libres et satiriques*, p. 98). L'édition complète des poésies du poète satirique, l'oncle avoué (que d'oncles et de Beauxoncles!), a été donnée en 1921, à la Librairie des Curieux par MM. Ferd. Fleuret et Louis Perceau, comme 1<sup>er</sup> volume de la Collection des Satiriques français (F. Lachèvre, ouv. cité, Supplément, 1922, p. 62). — Le neveu de Racan devait lui adresser une Nouvelle épigramme de louange, cette fois en un sonnet, pour les « Sept Psaumes de la Pénitence », de 1631, — où le poète amateur semble être en progrès. — Mais en 1642, il devait poursuivre son oncle en justice, lui réclamant les comptes de la tutelle exercée par sa mère Marguerite de Vendosmois (morte en 1602). Il mourut en 1643 (voir plus loin), mais sa veuve et le « Marchand de Paris » à qui il avait transporté ses droits, poursuivirent la lutte avec plus d'âpreté encore : nous avons retrouvé à la Bibl. Nat. un Factum judiciaire écrit vers 1649 par les défenseurs de Racan contre la veuve Sigogne, — singulièrement utile pour la biographie du poète (reproduit dans la *Thèse*, p. 627-633 ; voir aussi SIGOGNE au Répertoire des noms propres). — Nous venons de retrouver l'acte de décès de Sigogne dans les Registres paroissiaux de la Mairie d'Aubigné-Racan (Sarthe), registre de 1642-1693, 2<sup>e</sup> partie : « Le « 31 décembre 1643 est décédé dans la maison seigneuriale de champ-« marin messire César Louys de Beauxoncles, sieur de Sigogne « dont le Corps fut conduit par nous curé soussigné dans l'église « des Cordeliers du Mans et fait ensevelir dans le cœur (*sic*) d'icelle « Eglise du côté de l'Evangile le second jour de janvier de l'année « suivante. »

2. « fait, fait faire ». Sigogne se montre le digne neveu de Racan par cette négligence. — Nous dirions aujourd'hui : que *de* m'avoit fait faire des Vers.